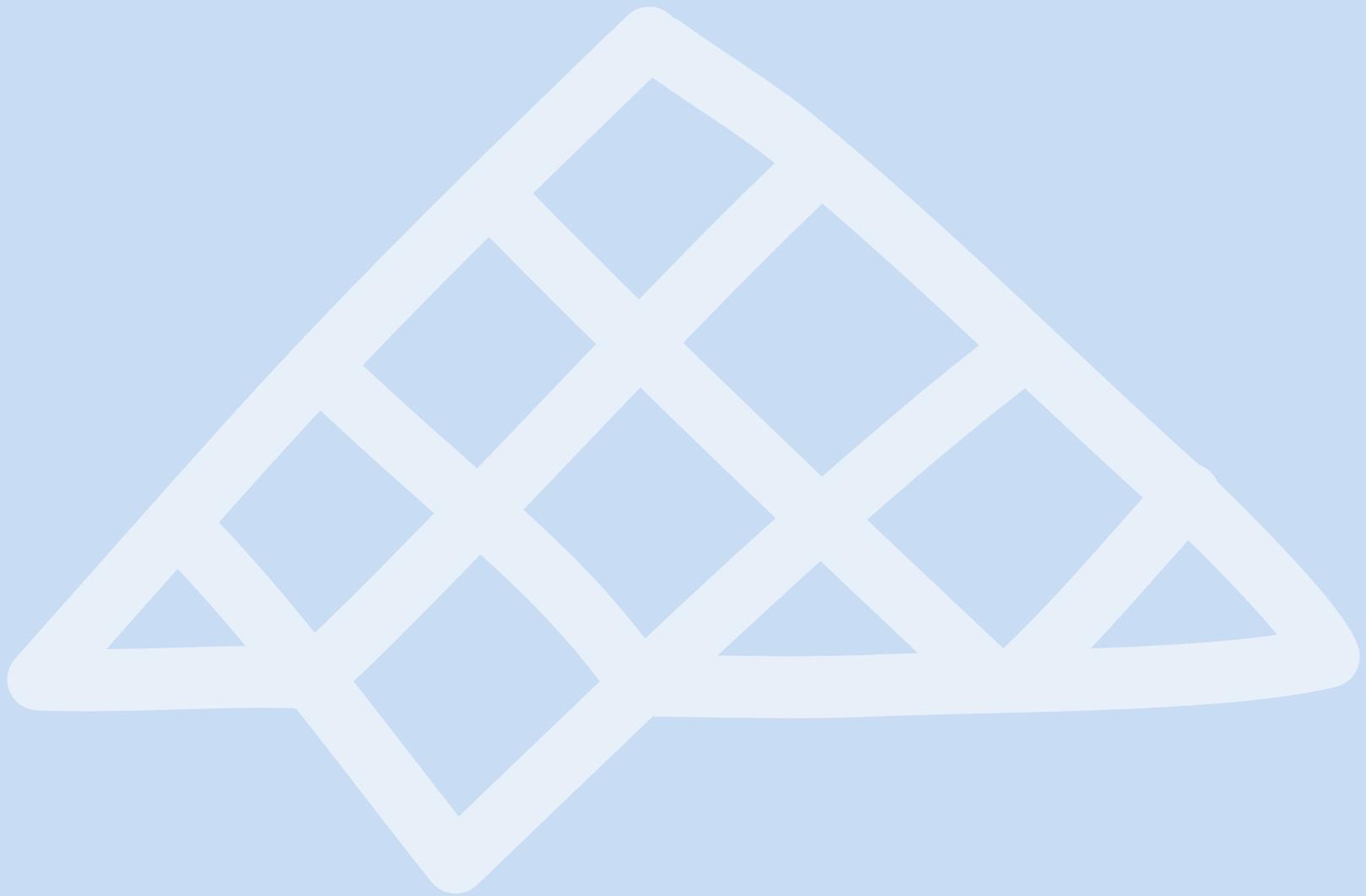


F  **RUM**
CAMPUS
FRANCE
2017

5 ANS DÉJÀ !



ÉDITO

Après son lancement le 18 décembre 2012, le Forum Campus France célébrera cette année ses 5 ans lors de son assemblée générale du 15 décembre 2017, en présence de Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Le Forum est au cœur de l'action de Campus France et représente un lieu unique où travaillent ensemble 3 conférences : CPU, CDEFI, CGE ; organismes de recherche ; grands établissements ; centres de FLE ; écoles d'art, de mode, d'architecture et écoles spécialisées pour accroître l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche français.

Fort de ses 355 membres, le Forum Campus France permet aux établissements d'enseignement supérieur de se rencontrer, d'échanger, de débattre et de réfléchir ensemble sur des recommandations opérationnelles pour promouvoir l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces recommandations alimentent une réflexion stratégique nationale proposée aux tutelles de Campus France.

Nous remercions l'ensemble des acteurs qui ont contribué aux travaux des 22 commissions thématiques qui se sont déroulées au cours de ces 5 dernières années. Les relations qui unissent désormais les établissements et Campus France, renforcent notre capacité collective de réflexion et de propositions, comme l'illustrent la lettre adressée au Secrétaire d'Etat, M. Thierry Mandon sur les freins à l'attractivité de la Recherche ou la note commune signée par la CPU, la CDEFI, la CGE et le Forum Campus France sur les mesures nécessaires pour accroître l'attractivité des établissements français d'enseignement supérieur, remise à Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, lors des Rencontres Campus France de la Recherche et de l'Innovation en juillet dernier. Ce travail en commun doit continuer à promouvoir la qualité et l'excellence de notre enseignement supérieur et de notre recherche.

Cette cinquième édition du rapport d'activité du Forum décrit les moments forts du Forum Campus France de l'année avec un focus sur les résultats de ces 5 dernières années. Ce rapport met en exergue la grande qualité des travaux conduits au sein des commissions et des ateliers thématiques 2017. Le Forum continue d'accueillir de nouveaux membres chaque année. En 2017, ce sont 26 établissements qui nous ont rejoints et auxquels nous souhaitons la bienvenue.

Nous remercions l'ensemble des conférences et des établissements pour leur confiance et leur travail au sein des commissions et nous sommes très heureux de vous voir toujours si nombreux à participer aux travaux des commissions du Forum.



Béatrice Khaiat
*Directrice générale de
Campus France*



**Khaled
Bouabdallah**
*Président du Forum
Campus France*



**Noureddine
Manamanni**
*Directeur des Relations
extérieures et
institutionnelles
de Campus France
et Secrétaire général
du Bureau du Forum
Campus France*

Sommaire

1

ORGANISATION DU FORUM CAMPUS FRANCE

- 04 Organisation
- 06 Fonctionnement
- 08 Forum Campus France
5 ans déjà !
- 14 Les rendez-vous 2017

2

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES 2017

- 16 COMMISSION THÉMATIQUE 1
Recherche et formation doctorale
- 22 COMMISSION THÉMATIQUE 2
Attractivité européenne



3

LES ATELIERS THÉMATIQUES 2017

- 28** ATELIER THÉMATIQUE 1
Échange de bonnes pratiques sur
l'accueil des réfugiés et migrants au
sein des EESR



- 34** ATELIER THÉMATIQUE 2
Impacts des problèmes
sécuritaires sur l'attractivité
au sein des EESR : évaluation
et argumentaire

4

ADHÉSIONS 2017

38



PERSPECTIVES 2018

40



5

ANNEXES

- 42** Liste des établissements
membres du Forum Campus France
au 15 décembre 2017



ORGANISATION

DU FORUM

CAMPUS FRANCE

Constitution du Forum

Placé sous la tutelle des Ministres de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'établissement public Campus France est l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers ainsi que d'autres partenaires.

Selon le décret n°2011-2048, l'Agence est chargée, d'« animer un Forum Campus France » avec les établissements d'enseignement supérieur français, afin d'émettre des recommandations au Conseil d'Administration de l'établissement public sur les questions de promotion à l'international de l'enseignement supérieur de la France.

Ce Forum est donc l'instrument fondamental sur lequel s'appuie l'action de Campus France, grâce à l'étroite participation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le Forum Campus France doit permettre, d'une part, l'association la plus large de tous les établissements susceptibles de représenter à l'étranger la qualité et l'originalité de l'enseignement supérieur et, d'autre part, leur contribution aux réflexions du Conseil d'Administration de l'Agence, sur des thématiques identifiées avec celui-ci, dans le cadre de commissions techniques. Le Conseil d'Orientation de l'Agence est tenu informé des travaux du Forum et plus particulièrement des aspects relatifs à l'accueil des étudiants étrangers.

Dynamique du Forum

Le Forum est au cœur de l'action de Campus France, grâce à l'étroite participation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.



355

Établissements
membres du Forum
Campus France

Commission thématique 1
Commission thématique 2
Atelier thématique 1
Atelier thématique 2

Recommandations
au Bureau

Bureau du Forum
Campus France

Recommandations
proposées au CA

Conseil
d'Administration
de Campus France

Conseil d'Orientation de Campus France



355

Établissements membres du Forum Campus France

Fonctionnement

Les membres

Les adhésions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) se font sur demande et après avis motivé du Bureau du Forum. Le Conseil d'Administration (CA) est informé de la décision du Bureau.

L'adhésion au Forum est volontaire; elle fait l'objet d'une contribution financière, qui donne droit à des services spécifiques et des tarifs préférentiels sur les prestations que propose l'Agence Campus France à l'ensemble des établissements.

La gouvernance

La coordination des travaux du Forum Campus France, selon les discussions menées avec les Conférences d'établissements, est assurée par un Bureau, présidé par un représentant de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et composé de deux Vice-Présidents issus respectivement de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI).

Le Bureau du Forum est en outre composé des représentants des organismes de recherche, des représentants des centres de Français Langue Etrangère et d'invités permanents incluant les Présidents et Vice-Présidents des commissions et ateliers thématiques.

Le Bureau assure la diffusion des recommandations aux instances décisionnelles et veille à la mise en application des résolutions pour ce qui concerne les membres du Forum.

Le secrétariat général du Forum est assuré par le Directeur des Relations extérieures et institutionnelles de Campus France qui apporte son appui logistique aux travaux du Forum.

Constitution du Bureau du Forum Campus France

2017

Président	Khaled Bouabdallah	Vice-Président, CPU
Directrice générale	Béatrice Khaïat	Campus France
Vice-Président	Alain Ayache	Président de la Commission des Relations Internationales, CDEFI
Vice-Président	Yves Poilane	Président de la Commission des Relations Internationales, CGE
Secrétaire général	Noureddine Manamanni	Directeur des Relations extérieures et institutionnelles, Campus France
Responsable du suivi du Forum	Angélique Talhouarne	Campus France

COMMISSION THÉMATIQUE 1 : Recherche et formation doctorale

Président	Pierre Mutzenhardt	Président de l'Université de Lorraine, CPU
Vice-Président	Emmanuel Duffos	Directeur de Centrale Lille
Vice-Présidente	Lise Dumasy	Présidente de l'Université Grenoble Alpes
Référents Campus France	Sylvie Brulatout-Conway Nicolas Poussielgue	Directrice adjointe des Relations extérieures et institutionnelles Responsable des Études doctorales et de la Recherche

COMMISSION THÉMATIQUE 2 : Attractivité européenne

Président	Philippe Gourbesville	Directeur de Polytech'Nice
Vice-Président	Yves Poilane	Directeur de Télécom ParisTech
Vice-Président	Luc Hittinger	Délégué permanent, CPU Bruxelles
Référents Campus France	Jean-Luc Ito-Pagès Anne Plaine	Responsable de l'Offre de formation Responsable du Service Europe

ATELIER THÉMATIQUE 1 : Échange de bonnes pratiques sur l'accueil des réfugiés et migrants au sein des EESR

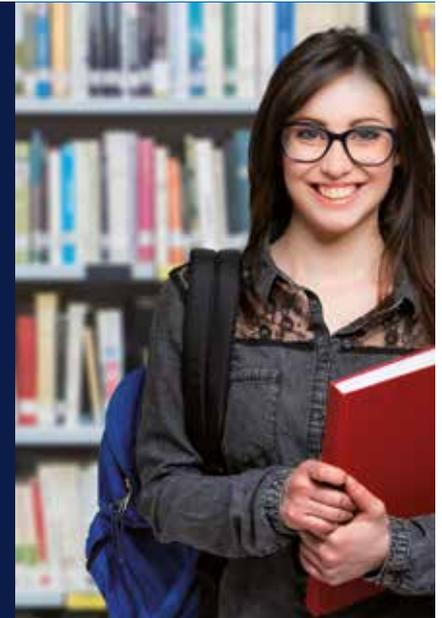
Président	Carle Bonafous-Murat	Président de l'Université Sorbonne Nouvelle
Vice-Présidente	Fatou Esteoule	Responsable du Bureau des Relations internationales de l'Université Paris Diderot, membre du bureau du réseau RISUP
Référente Campus France	Louise Watts	Responsable du Service Projets européens

ATELIER THÉMATIQUE 2 : Impacts des problèmes sécuritaires sur l'attractivité au sein des EESR : évaluation et argumentaire

Président	Patrick Lévy	Président de la COMUE Université Grenoble Alpes
Vice-Président	Pierre Van de Weghe	Vice-Président des Relations internationales de l'Université Rennes 1
Référents Campus France	Jean-Pascal Matéo Didier Rayon	Chargé de mission Appui aux Espaces Campus France Responsable des études

Représentante des Centres universitaires Français Langue Etrangère	Frédérique Penilla	Présidente, ADCUEFE
Représentant des Centres Français Langue Etrangère privés	Patrick de Bouter	Directeur général du Collège International de Cannes

FORUM
CAMPUS FRANCE
5 ANS DÉJÀ !



355

ÉTABLISSEMENTS

membres du Forum Campus France
classés par région

GUADELOUPE



1

LA RÉUNION



1

MAYOTTE



1

BURKINA FASO

Institut 2iE



1

BRETAGNE



19

PAYS DE LA LOIRE



14

NOUVELLE AQUITAINE



22

OCCITANIE



28

NORMANDIE



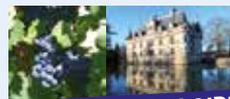
10

ÎLE-DE-FRANCE



159

CENTRE-VAL DE LOIRE



5

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



37

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



12

HAUTS-DE-FRANCE



23

ALLEMAGNE

Université franco-allemande (UFA)



1

GRAND EST



15

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



5

CORSE



1

2012

INAUGURATION DU FORUM

Le 18 décembre 2012 au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Paris) par M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du Développement à l'international et Mme Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



2013

PARIS

11 DÉCEMBRE

Assemblée générale
du Forum
Bibliothèque Nationale de France



2014

LYON

1^{ER} ET 2 JUILLET

Forum Campus France
Université de Lyon 3



PARIS

11 DÉCEMBRE

Assemblée générale
du Forum
Bibliothèque Nationale de France



LILLE

1^{ER} ET 2 JUILLET

Forum Campus France
Université de Lille





2017

LE FORUM AUX RENCONTRES

DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Du 3 au 5 juillet 2017 avec différents ateliers labellisés « Forum » au programme de cet évènement organisé par Campus France à la Cité des sciences et de l'industrie (Paris). À cette occasion, une note commune (CPU, CDEFI, CGE et Forum Campus France) sur les mesures nécessaires pour accroître l'attractivité des EESR a été remise officiellement à Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

2015

PARIS

10 DÉCEMBRE

Assemblée générale
du Forum
Bibliothèque Nationale de France



2016

NANTES

6 JUILLET

Forum Campus France
Université de Nantes



PARIS

14 DÉCEMBRE

Assemblée générale
du Forum
Bibliothèque Nationale de France



2017

PARIS

AVRIL- JUILLET

Commissions
et ateliers du Forum



LES GRANDS AXES

DE TRAVAIL

DU FORUM

2012-2017

Une vingtaine de commissions ont travaillé au cours de ces cinq années sur des thématiques aussi diverses que la recherche, les formations en santé, les formations numériques, la mobilité Europe-Afrique, l'accueil des étudiants et chercheurs, les filières délocalisées, les MOOCs ainsi que les cadres de financement européens, les programmes de mobilité dans des pays émergents, l'impact des problèmes sécuritaires

Lieu privilégié de discussion et d'échanges de bonnes pratiques entre les établissements participants, l'Agence Campus France et ses ministères de tutelle, ainsi que d'autres intervenants, les commissions du Forum ont également émis de très nombreuses recommandations au conseil d'administration de l'Agence, tel que prévu par les textes de loi l'instituant, sur des questions de promotion à l'international de l'enseignement supérieur de la France.



Quelques réalisations ont ainsi vu le jour à l'issue des réflexions du Forum :

- ◆ Les fiches domaines : Santé publique, Climat, Energies renouvelables, Gastronomie & restauration
- ◆ La fiche diplôme Titre d'ingénieur en France
- ◆ Les cartographies « Enseignement supérieur, recherche et innovation en France », « Implantations des établissements supérieurs français à l'étranger », « Implantations des organismes de recherche français dans le monde »
- ◆ Le portail en ligne « Recherche en France », comprenant une refonte de l'annuaire des écoles doctorales qui inclut désormais un moteur de recherche des offres de sujets de thèse, de post-doc, etc
- ◆ Le guide « Recherche en France », présentant le panorama de la recherche française à un public d'étudiants et chercheurs internationaux
- ◆ Formalisation des problèmes d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers
- ◆ Les missions de promotion du doctorat et des écoles doctorales dans des pays cibles
- ◆ L'organisation d'une journée annuelle réunissant les acteurs de l'accueil des étudiants et de chercheurs
- ◆ La participation de Campus France aux guichets uniques d'accueil des établissements et des institutions en région



LES RENDEZ-VOUS

DU FORUM

2017

Le Bureau du Forum s'est réuni :

le 1^{er} février 2017

le 21 juin 2017

le 8 novembre 2017

**Les décisions clefs adoptées
par les membres du Bureau sont :**

- Les recommandations issues des commissions et ateliers
- L'étude et la validation des demandes d'adhésion
- Le calendrier du Forum 2017
- Le choix et la nomination des Présidents et Vice-Président(e)s des commissions et ateliers



- ◆ 7 février 2017 : Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum
- ◆ 5 avril 2017 : Journée des commissions et ateliers
86 participants inscrits / 2 ateliers et 1 commission
- ◆ 24 avril 2017 : Journée de la commission sur l'attractivité européenne
70 participants inscrits / 3 tables rondes
- ◆ 3-5 juillet 2017 : Ateliers du Forum lors des Rencontres Campus France de la Recherche et de l'Innovation : 320 participants (60 inscrits par atelier) / 6 ateliers
- ◆ 5 octobre 2017 : Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum à l'Agence Campus France, Paris
- ◆ 15 décembre 2017 : Assemblée générale à la Bibliothèque nationale de France (BNF), Paris en présence de Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

COMMISSION

THÉMATIQUE 2017

1

**Recherche
et formation doctorale**



Président : Pierre Mutzenhardt, Président de l'Université de Lorraine et Président de la commission Recherche de la CPU

Vice-président : Emmanuel Duflos, Directeur de l'École Centrale de Lille

Vice-Présidente : Lise Dumasy, Présidente de l'Université Grenoble Alpes

Référents Campus France :
Sylvie Brulatout-Conway, Directrice adjointe des Relations Extérieures et Institutionnelles ;
Nicolas Poussiégue, Responsable des Études Doctorales et de la Recherche

INVITÉS

Sandrine Daniel, Responsable du Service Affaires Juridiques et Internationales de la Direction des Ressources Humaines de l'Institut Pasteur

Florence Egloff, Chargée de mission de la Commission recherche et innovation de la CPU

Gaëtan Girard, Adjoint au sous-directeur du séjour et du travail à la direction de l'immigration de la DGEF du Ministère de l'Intérieur

Sandrine Lelong-Motta, Chef du bureau pilotage et réglementation à la sous-direction de la politique des visas du MEAE

Christophe Marot, Sous-directeur du séjour et du travail à la direction de l'immigration de la DGEF du Ministère de l'Intérieur

Monica Sala, Directrice de l'Enseignement de l'Institut Pasteur

Pierre Van de Weghe, Vice-Président des Relations Internationales de l'Université de Rennes 1 et Coordinateur du réseau des VPRI de la CPU

PROGRAMME DE TRAVAIL 2017

14 décembre 2016 : Remise officielle d'une lettre sur l'accueil et le séjour des scientifiques étrangers en France à M. Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

janvier 2017 – avril 2017 : Suivi des avancées du travail du MESRI

7 février 2017 : Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum

27 mars 2017 : Réunion avec le MESRI et le groupe de travail de la commission

5 avril 2017 : Journée de travail des commissions avec un focus sur le dispositif « *Passeport talent* »

4 mai 2017 : Réunion de préparation des ateliers pour les Rencontres de la Recherche et de l'Innovation du 3 au 5 juillet 2017

3 juillet 2017 : Remise d'une note sur l'attractivité de la France à Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

5 octobre 2017 : Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum

OBJECTIFS

- Recenser les difficultés rencontrées lors de l'accueil des chercheurs étrangers en court et long séjour
- Échanger entre les établissements du Forum sur les stratégies mises en œuvre
- Travailler avec les ministères de tutelles pour trouver les solutions à ces problématiques



COMMISSION THÉMATIQUE

1

Recherche
et formation doctorale

Les travaux de la commission ont porté sur la poursuite de l'examen des problématiques liées à l'accueil des chercheurs et stagiaires étrangers, ainsi que la présentation du nouveau dispositif « Passeport talent ».

1

SIMPLIFIER LA RÈGLEMENTATION POUR L'ACCUEIL DES DOCTORANTS ET CHERCHEURS ÉTRANGERS

Les problématiques soulevées par la commission sont les suivantes :

1.1

Problématiques concernant les stages de Recherche dans un laboratoire français pour les étudiants internationaux :

Montant :

- ◆ Les établissements publics n'ont pas le droit d'augmenter le montant de la gratification qui peut être un frein à l'attractivité.
- ◆ Cette gratification doit être versée par l'organisme d'accueil et ne peut donc pas être substituée par une bourse, même si le montant de la bourse est conséquent, ce qui amène à des situations de fortes inégalités de traitement au sein des laboratoires.

Durée : La durée maximale d'un stage en France est fixée à 6 mois, ce qui est malheureusement incompatible avec le montage de doubles diplômes internationaux avec de nombreux pays pour lesquels le stage de Master en laboratoire est d'une durée de 10 mois.

1.2

Problématiques concernant l'accueil de doctorants internationaux en mobilité

À ce jour, les doctorants étrangers en mobilité en France, qui n'ont pas de contrat de travail français, n'ont pas de statut clairement défini.

Afin d'y remédier, la commission a émis les propositions suivantes :

PROPOSITION 1 DU FORUM

Établir une convention « *de séjour de recherche* », signée avec l'établissement d'origine du doctorant et/ou avec l'organisme qui verse la bourse (en cas de mobilité individuelle), sécurisant les éléments suivants :

- ◆ Assurance santé (prise en charge par la sécurité sociale étudiante si moins de 28 ans, par une assurance privée si + de 28 ans)
- ◆ Rapatriement
- ◆ Responsabilité civile
- ◆ Accident du travail et maladies professionnelles

PROPOSITION 2 DU FORUM

Avoir la possibilité de mettre en place des contrats de travail avec des charges allégées

PISTES DE TRAVAIL

- ◆ Activer les conventions de sécurité sociale, signées avec une quarantaine de pays ou territoires. Ces conventions permettent à l'employeur de ne pas avoir à prendre en charge les cotisations sociales pour les salariés déjà en poste dans leur pays
- ◆ Réfléchir sur la possibilité qui serait donnée au doctorant en mobilité de racheter ses droits à la retraite s'il le souhaite
- ◆ Réfléchir sur la possibilité d'une prise en charge par la CPAM du risque accident du travail/maladies professionnelles pour les non-salariés, moyennant une cotisation

1.3

Problématiques concernant l'accueil des professeurs et chercheurs invités

Il est important d'éviter les doubles cotisations :

- ◆ Si le professeur est non rémunéré par son établissement d'origine et en année sabbatique : exonération ou réduction des charges sociales pour les chercheurs bénéficiant de la couverture sociale dans leur pays d'origine
- ◆ Si le professeur est toujours rémunéré par son établissement d'origine : possibilité de verser une indemnité permettant de couvrir les frais d'expatriation en France.

Une convention pour séjour de recherche encadrant le séjour des enseignants chercheurs invités devrait être également proposée.

1.4

Note sur l'attractivité de la France signée par la CPU, la CGE, la CDEFI et le Forum Campus France, remise à Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation le 3 juillet 2017

À l'ouverture des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation 2017, une note sur l'attractivité de la France, signée par la CPU, la CGE, la CDEFI et le Forum Campus France a été remise à Mme Frédérique VIDAL.

Le point n°5 de cette note est relatif à la simplification du séjour des étudiants et jeunes chercheurs étrangers, et rappelle le courrier envoyé à M. Thierry Mandon en 2016.

LETTRE
À THIERRY MANDON

Lettre du Forum Campus France, avec l'appui de la CPU, la CDEFI, la CGE, le CNRS, l'Institut Pasteur et le Réseau National des Collèges Doctoraux

Forum Campus France
Paris, le 23 novembre 2016

Monsieur le Secrétaire d'État,

Le Forum Campus France, qui rassemble 341 établissements français d'enseignement supérieur et de recherche autour des gouvernements de la promotion, de l'accueil et de l'insertion en France des étudiants et chercheurs étrangers, a mesuré avec réflexion les difficultés liées à l'accueil et au séjour des scientifiques étrangers en France.

Nous tenons à souligner que la CPU, la CDEFI, la CGE, l'Institut Pasteur et le Réseau National des Collèges Doctoraux sont associés à l'ensemble des acteurs qui nous accompagnent et soutiennent.

De nombreux établissements étrangers investissent dans la formation à l'étranger de leurs étudiants et de leurs chercheurs pour contribuer à l'innovation et au développement de leur pays.

Faciliter l'accueil des chercheurs étrangers au sein de nos institutions est essentiel pour assurer des établissements scientifiques de haut niveau et à long terme. Or, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français, et les organisations de recherche privées, ne disposent que d'un cadre légal inadéquat pour les recevoir dans de bonnes conditions et de manière optimale.

Ces nombreuses difficultés pour accueillir ces chercheurs de haut niveau peuvent être résolues à l'échelle scientifique française et au développement des programmes d'échanges internationaux.

Trois situations ont été identifiées et nécessitent des dispositions ciblées.

3. Les bénéficiaires de gouvernements étrangers qui doivent faire leur doctorat en France.

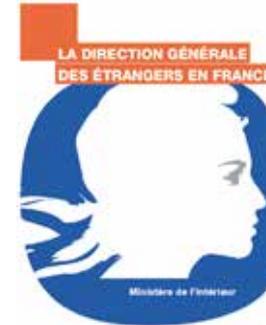
Ces doctorants disposent de sources d'un montant parfois conséquent (30000€/an), de leur source de revenu et de leur assurance d'accueil pour garantir la couverture de leur séjour en France. La rémunération n'est pas égale à la moitié de ce qu'ils pourraient percevoir dans leur pays. Cette situation dissuade les candidats de venir en France, mais l'acceptation dans les établissements français d'accueil, qui n'ont pas toujours les fonds nécessaires au paiement des charges sociales, permettrait un accueil de ce type de travail.

COMMISSION THÉMATIQUE

1

Recherche et formation doctorale

Extrait : « Une attention devra également être portée au public des chercheurs, post-doctorants ou confirmés, dont l'accueil souffre encore de modalités réglementaires contraignantes, tant du point de vue de leur droit au séjour que de leur fiscalité. Des modalités de visas de circulation automatiques doivent être testées, les séjours doivent être encore mieux facilités, en intégrant une éventuelle dimension familiale, et les phénomènes de double cotisation doivent être abolis. »



2

LE NOUVEAU DISPOSITIF DES PASSEPORTS TALENTS POUR L'ACCUEIL DES SCIENTIFIQUES

Ce nouveau dispositif concerne la délivrance de visa et de carte de séjour avec la mention « *Passeport talent – chercheur* » :

- ◆ D'une durée maximale de 4 ans, la carte de séjour « *Passeport talent* » est délivrée dès la première admission sur le territoire français
- ◆ Elle permet l'exercice d'une activité professionnelle salariée sans solliciter d'autorisation de travail préalable auprès des services de main d'œuvre étrangère
- ◆ Elle donne droit au conjoint d'exercer une activité professionnelle et de bénéficier aussi d'une carte *Passeport talent – famille*

Ce nouveau dispositif vise à attirer 10 000 talents étrangers par an.

OBSERVATION

La convention d'accueil pour la demande de visa « *Passeport talent-chercheur* » évoluera en 2018 afin de prendre en compte les doctorants financés par une institution étrangère, et les chercheurs salariés dans leur pays d'origine.

NOTE

ATTRACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE



RECOMMANDATIONS

- Renforcer l'attractivité de la Recherche en France
- Tenir compte du caractère temporaire du séjour en France des chercheurs
- Créer un statut de «chercheur en mobilité» adapté et sécurisé (assurance santé, rapatriement, responsabilité civile, accident du travail et maladies professionnelles, propriété intellectuelle)
- Supprimer la validation de la DIRRECTE pour les étrangers non communautaires souhaitant réaliser un stage de recherche en laboratoire de plus de 3 mois

PROPOSITIONS

D' ACTIONS

- Poursuivre de manière étroite le travail avec le MESRI pour la mise en œuvre des recommandations
Une liste concrète des difficultés rencontrées sera établie
- Attirer de futurs doctorants dès le Master par la mise en place de « programmes doctoraux » et de formations pré-doctorales.

Dans le cadre du PIA, Programme d'Investissements d'Avenir, de nouvelles « Écoles Universitaires de Recherche » vont se mettre en place. Quelle sera leur stratégie pour le recrutement à l'international ? Est-il pertinent de créer des programmes doctoraux structurés ? Quelle offre de préparation au Doctorat mettre en œuvre pour les candidats étrangers ?

COMMISSION

THÉMATIQUE 2017

2

**L'attractivité
européenne**



Président : Philippe Gourbesville, Directeur de Polytech'Nice
Vice-Président : Yves Poilane, Directeur de Télécom ParisTech
Vice-Président : Luc Hittinger, Délégué permanent, CPU Bruxelles
Référénts Campus France : Jean-Luc Ito-Pagès, Responsable de l'offre de formation et Anne Plaine, Responsable du service Europe

INVITÉS

Vanessa Debiais-Sainton, Chef de Secteur, Erasmus+ pour l'Enseignement supérieur de la Commission Européenne

Emmanuelle Gardan, Responsable des programmes Enseignement Supérieur et Recherche de l'Union pour la Méditerranée

Sara Gill, Attachée pour la Science, l'Innovation, et l'Enseignement supérieur de l'Ambassade du Royaume-Uni en France

Hélène Pinaud, Coordinatrice de la Dimension internationale, Cabinet de la Directrice, d'Erasmus+ France

Fabien Pois, Directeur adjoint de l'Alliance Française Bruxelles-Europe

Annick Suzor-Weiner, Professeur émérite à l'Université Paris-Sud et Chargée de mission auprès de l'AUF

Béatrice Renu, Chargée du secteur International du Carel

Martine Roussel, Chef du Département accompagnement des opérateurs de la MEIRIES du MESRI

Patricia Pol, Maître de Conférences à l'Université Paris-Est-Créteil

PROGRAMME DE TRAVAIL 2017

- 7 février 2017 :** Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum
- 24 avril 2017 :** Journée de la commission sur l'attractivité européenne incluant 3 tables rondes
- 5 octobre 2017 :** Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum
- 5 juillet 2017 :** Atelier « *Présentation du programme 2018-2020, les outils H2020* » lors des Rencontres de la recherche et de l'innovation

OBJECTIFS

- Échanger sur les actions mises en œuvre pour renforcer la place de la France dans la mobilité étudiante européenne
- Traiter les questions concernant la place de la langue, le multilinguisme et les espaces régionaux

COMMISSION

THÉMATIQUE

L'attractivité européenne

2

La France est le 4^{ème} pays d'accueil des étudiants internationaux en mobilité et le nombre d'étudiants en mobilité ne cesse de progresser. Mais quelle place est faite à l'Europe ?

L'attractivité européenne n'est pas un acquis, il faut continuer à s'en préoccuper et lui donner un nouvel élan, faire rêver la destination Europe.

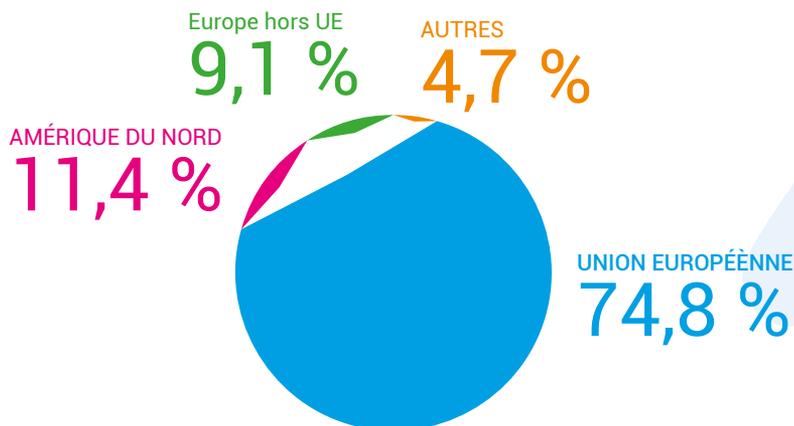
Les travaux de la commission se sont portés sur les points suivants :

1

UNE BRÈVE ANALYSE

DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

Les chiffres clés de la mobilité en 2016



DESTINATION DES ÉTUDIANTS DE L'UE

OBSERVATIONS

La **mobilité européenne est pour ¾ intra-européenne**, un peu plus de 10 % à destination de l'Amérique du Nord et 9 % hors de l'Union européenne.

Dans le top 15 des pays de destination des étudiants européens, le Royaume-Uni était en 2014 la première, suivie de l'Allemagne, des États-Unis, l'Autriche, et en **6^{ème} position la France qui capte 5,3 % de la mobilité européenne**.



D'Erasmus à Erasmus+ : 30 ans de succès

9 millions de personnes ont bénéficié du programme :

- ◆ 4,4 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur
- ◆ 1,4 million d'échanges de jeunes
- ◆ 1,3 million en formation professionnelle
- ◆ 1,8 million du personnel enseignant et animateurs socio-éducatifs
- ◆ 100 000 volontaires européens
- ◆ 100 000 étudiants et personnes Erasmus Mundus

Dans le cadre des programmes Erasmus, **la France est le 1^{er} pays en mobilité sortante (études et stage)**.

Brexit : le Royaume-Uni envisage de nouvelles opportunités de coopération

L'Ambassade du Royaume-Uni a confirmé que le gouvernement britannique continuera à financer le programme H2020 et soutiendra financièrement les étudiants européens pour l'année 2018-2019.

La collaboration scientifique reste une priorité dans le plan Brexit.

2

LA PLACE DE LA LANGUE ET DU MULTILINGUISME COMME LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

Le retour d'expérience de l'Alliance française de Bruxelles souligne l'importance de la promotion du multilinguisme comme levier d'attractivité pour l'Europe et la France.

L'Alliance Française de Bruxelles compte 4 000 apprenants avec une augmentation de +10 % par an. Son implantation au cœur des institutions européennes lui permet de répondre à des projets de la Commission européenne valorisant le multiculturel. Dans cet objectif, l'Alliance française a mis en place un atelier sur l'intercompréhension financé par la Commission européenne. **Promouvoir le français n'est pas le seul but, défendre les autres langues est un facteur attractif pour faire venir des étudiants.**

L'exemple du CAREL

L'expérience du CAREL, dans la promotion des langues autre que le français lui a permis d'attirer un plus large public international dont européen (39 % des jeunes viennent d'Europe). Le CAREL a mis en place des ateliers où les étudiants français rencontrent les étudiants internationaux. L'école met l'accent sur le multilinguisme porté par la diversité des étudiants étrangers.

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org

Plus de **1300** programmes en anglais sont proposés dans le moteur de recherche « *Taught in English* » de Campus France et le nombre de ces programmes ne cesse d'augmenter (+10 %/an).

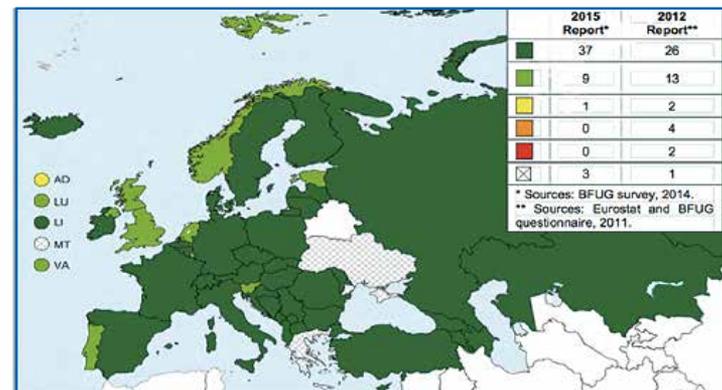
3

L'ATTRACTIVITÉ EUROPÉENNE PAR SES ESPACES INTERRÉGIONAUX

L'espace européen de l'enseignement supérieur : réalités et enjeux pour 2018

- ◆ Le « *Processus de Bologne* » fêtera ses 20 ans en 2018. Il concerne désormais 37 millions d'étudiants. Conçu comme un processus inter-gouvernemental pour développer un espace "harmonisé", trois engagements clés ont été retenus :
- ◆ Organisation des études en 3 cycles (LMD) mesurée par les crédits ECTS et un cadre européen des certifications.
- ◆ Un système d'assurance qualité autour des « *European Standards and guidelines* » (ESG) et le Registre européen des agences qualité : EQAR (*European Quality Assurance Register*).
- ◆ Un système de reconnaissance des études et des diplômes basé sur la convention de Lisbonne, soutenu par le supplément au diplôme

La mise en place des deux cycles, effectuée en 2013-2014, a été un succès.



Notes: Source: 2015 Implementation report www.ehea.info

La France assure actuellement le secrétariat du Processus de Bologne et organisera la prochaine conférence ministérielle à Paris en 2018, qui devra proposer de nouvelles perspectives afin de confirmer le projet du Processus de Bologne initié il y a vingt ans.

COMMISSION

THÉMATIQUE

2

L'attractivité européenne



L'attractivité européenne par ses espaces interrégionaux : rôle et contribution de l'Union pour la Méditerranée (UpM)

43 pays, dont **28** États membres de l'UE et **15** pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, sont membres de l'Union pour la Méditerranée.

La mission principale de l'Union pour la Méditerranée est l'amélioration de la coopération et du dialogue régional, afin de favoriser la mise en œuvre d'initiatives et de projets concrets structurants ayant un impact réel sur les citoyens, et principalement sur les jeunes.

Les projets à impact régional sont les suivants :

- ◆ **Université Euro-Méditerranéenne de Fès** – Campus régional d'excellence
- ◆ **Université EMUNI** – Centre régional d'études et réseau euro-méditerranéen (122 universités représentant plus de 7 000 étudiants)
- ◆ **HOMERe** – Promotion de la mobilité de stages intra-régionale
- ◆ **Méditerranée Nouvelle Chance** – Échanges de bonnes pratiques et mise en réseau des dispositifs d'insertion socio-professionnelle des jeunes
- ◆ **Cursus du CIHEAM** – Coopération académique dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement rural
- ◆ **Eastern Mediterranean International School** – Promotion de la mobilité et de l'apprentissage dans un environnement interculturel

Coopération avec les réseaux d'établissements :

- ◆ Coopération institutionnelle avec UNIMED (MoU)
- ◆ Co-organisation de la conférence annuelle de l'EMUNI 2017
- ◆ **Arab-Euro Conference on Higher Education (AECHE)** : le Secrétariat de l'UpM est associé au comité de pilotage
- ◆ **Relations étroites avec** : Téthys, Association of Arab Universities, UNICA Network, European University Association, RMEI, etc

4

LE PROGRAMME-CADRE

HORIZON 2020

Le programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation est le plus important programme européen pour la période 2014-2020 avec près de 80 milliards d'euros de financement. La France est le 3^{ème} pays bénéficiaire d'Horizon2020, avec un taux de succès de 14,5 %.

Il concentre ses financements sur la réalisation de trois priorités :

- ◆ l'excellence scientifique
- ◆ la primauté industrielle
- ◆ les défis sociétaux

<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/>

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la dimension interculturelle des EESR
- Continuer d'améliorer l'accueil lié à la langue et au multiculturel
- Développer l'offre en anglais sur l'ensemble des cycles en mettant à profit des moyens humains et financiers
- Mieux capter les financements Erasmus+
- L'attractivité européenne par ses espaces régionaux : internationaliser les formations

PROPOSITIONS

D' ACTIONS

- Créer une offre de formation et de services tarifés en fonction des besoins (mise à niveau en FLE, scientifique)
- Développer une offre de formation en langue anglaise au niveau du 1^{er} cycle (cf : circulaire de la loi ESR de mars 2015)
- Mettre en place des semestres d'échanges en langue anglaise et développer les *Summer schools*
- Maintenir l'effort sur des domaines de formation cibles (développement durable, etc.)
- Mobiliser les fonds Erasmus+ en participant à des ateliers « *points de contacts* » (notamment sur les Balkans)

ATELIER

THÉMATIQUE 2017

1

**Échange de bonnes pratiques
sur l'accueil des réfugiés
et migrants au sein des EESR**



Président : Carle Bonafous-Murat, Président de l'Université Sorbonne Nouvelle

Vice-Présidente : Fatou Esteoule, Responsable du Bureau des Relations internationales de l'Université Paris Diderot et membre du Bureau du RISUP

Référente : Louise Watts, Responsable du service projets européens

INVITÉS

Janique Bikomo, Coordinatrice de programmes du DAAD-Paris

Denis Despréaux, Mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur du MESRI

Laura Loheac, Directrice du programme PAUSE

Christine Robuchon, Responsable administrative à la Direction des Relations internationales de l'Université de Poitiers

Marcello Scalisi, Directeur d'UNIMED

Annick Suzor-Weiner, Professeur émérite à l'Université Paris-Sud et Chargée de mission auprès de l'AUF

Wafa Triek, Responsable adjointe du département reconnaissance des diplômés au Centre ENIC-NARIC de la CIEP

PROGRAMME DE TRAVAIL 2017

7 février 2017 : Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum

5 avril 2017 : Journée des commissions et ateliers du Forum

5 octobre 2017 : Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum

4 juillet 2017 : « Atelier des étudiants et chercheurs réfugiés en Europe » lors des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation

OBJECTIFS

- Traiter les questions concernant la reconnaissance des diplômes, le Français Langue Etrangère, l'accueil, le logement et également la question du financement

Les travaux sont menés en appui aux missions actuelles confiées aux tutelles et en associant l'ensemble des acteurs



ATELIER

THÉMATIQUE

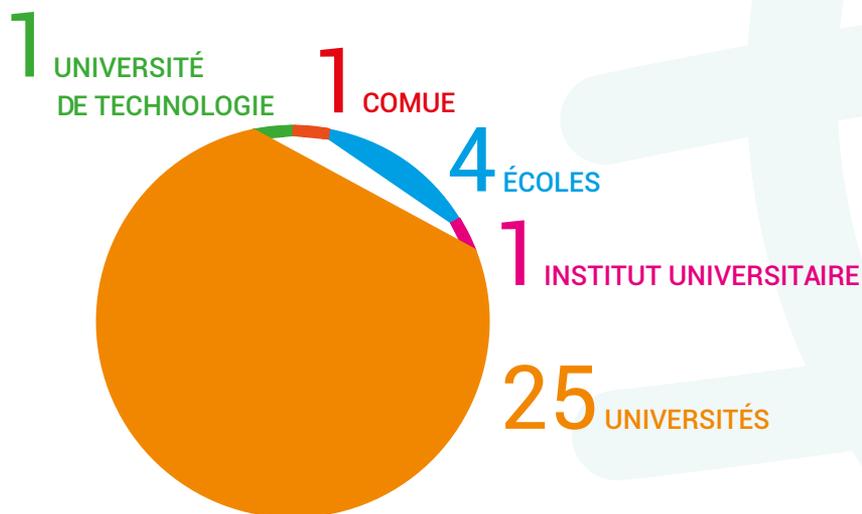
1

Échange de bonnes pratiques sur l'accueil des réfugiés et migrants au sein des EESR

Les travaux se sont focalisés sur une enquête menée par le réseau RISUP, les procédures de reconnaissance des diplômes mises en place par le CIEP, un cas d'étude de l'Université de Poitiers dans le domaine du FLE et le dispositif de financement de projets conduit par l'AUF. La session du 4 juillet, lors des Rencontres de la Recherche, a mis l'accent sur les initiatives françaises et européennes, telles que le Programme PAUSE et les actions menées par le DAAD allemand et UNIMED.

Présentation du sondage sur les dispositifs mis en œuvre par les EESR mené auprès des membres du réseau RISUP :

32 établissements ont répondu à ce sondage



QUELQUES CHIFFRES

9 établissements n'ont pas mis en place de dispositif particulier pour les étudiants réfugiés.

28 étudiants réfugiés accueillis en moyenne par EESR (859 environ). Ces étudiants ont le statut officiel de « réfugiés » auprès de l'OFII.

14 EESR offrent des cours de FLE via l'outil OLS de l'Union européenne

Le coût annuel par EESR s'élève entre 35 k € à 100 k €. Dans 85 % des cas, ces coûts sont pris en charge par l'établissement

OBSERVATIONS

Bien que le nombre de réfugiés n'augmente plus, les établissements ne constatent pas de baisse de demandes d'inscription. On note un besoin de financements et de moyens supplémentaires.



Exemple de l'Université de Poitiers

L'Université de Poitiers accueille des étudiants syriens financés par l'AUF et le MEAE et reçoit également des demandes individuelles. L'Université a **mis en place un protocole d'accord** pour l'accueil de réfugiés d'Afghanistan, d'Érythrée, d'Iraq et de Syrie. Il existe également un **comité de pilotage** coordonné par la Vice-Présidente des relations internationales et qui associe différents services de l'Université et acteurs locaux. Il a été souligné l'importance du niveau de langue des réfugiés et de la nécessité d'un bon dialogue entre l'Université et les associations locales.



Le programme « Soutien linguistique et culturel des étudiants réfugiés » de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Ce programme a financé **25 projets en 2016**. En 2017, l'AUF a lancé avec différents partenaires, un 2^{ème} appel à projet pour faciliter l'accueil des étudiants réfugiés dans les formations universitaires en langue française. Il s'agit ainsi de favoriser leur intégration dans la société qui les accueille, tout en préparant leur avenir professionnel, y compris dans leur pays d'origine lorsqu'un retour sera possible. Les **37 projets retenus** pour ce second appel, dont 35 d'établissements français et 2 d'universités libanaises, accueillent au total près de **1800 réfugiés**, en majorité du Moyen-Orient (Syrie, Irak, Afghanistan) et du Soudan.

Une levée de fonds a été effectuée pour compléter le budget alloué par l'AUF à ce projet. Près de 400 000 € ont été rassemblés (sans compter l'apport des universités elles-mêmes).



Exemple du Centre ENIC-NARIC de la CIEP

Le centre ENIC-NARIC délivre des attestations de niveau et de diplôme. **2 800 réfugiés** ont eu recours à ses services en 2016 (deux fois plus qu'en 2015). L'article 7 de la Convention de Lisbonne précise qu'une procédure appropriée doit permettre d'évaluer si les réfugiés remplissent les conditions requises pour accéder à l'enseignement supérieur. Le CIEP a aussi développé un module de formation en ligne sur les réfugiés et une base de données sur les pays, les établissements et les diplômes.



Aperçu des initiatives du DAAD destinés aux étudiants réfugiés en Allemagne

L'Allemagne accueille 1 million de réfugiés, dont 17,8 % sont diplômés de l'Enseignement Supérieur.



Pour plus d'informations : www.daad.de/fluechtlinge

ATELIER

THÉMATIQUE

1

Échange de bonnes pratiques sur l'accueil des réfugiés et migrants au sein des EESR



Le programme national d'Aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE)

- ◆ Lancé en janvier 2017 pour une durée de **5** ans
- ◆ Porté par le Collège de France et doté d'un budget de **2 M €** du MESRI
- ◆ Propose des co-financements aux EESR français pour l'accueil de scientifiques réfugiés
- ◆ **63** universitaires, majoritairement du Moyen Orient, de Syrie et de Turquie ont déjà été financés par ce programme

<http://www.college-de-france.fr/site/programme-pause/index.htm>



UNIMED Union des Universités de la Méditerranée (UNIMED)

Créée en 1991, l'UNIMED compte aujourd'hui 98 universités membres dans 24 pays du bassin méditerranéen.

L'association pilote deux projets qui ont pour objectif d'améliorer l'accueil des réfugiés au sein des EESR :

- ◆ Le projet « **inHERE** » dont Campus France est partenaire, renforce l'échange de bonnes pratiques entre établissements européens. Une cartographie d'initiatives (*Refugee Welcome Map*) a notamment été proposée et un événement de dialogue politique se tiendra à Paris en mai 2018
- ◆ Le deuxième projet, « **RESCUE** », contribue au renforcement des capacités des universités d'accueil en Iraq, au Liban, en Jordanie et en Turquie



RECOMMANDATIONS

- Structurer l'échange de bonnes pratiques d'accueil des réfugiés au niveau national
- Accroître les financements et développer des moyens supplémentaires pour l'accueil des réfugiés
- Augmenter la communication sur les initiatives mises en place
- Développer des procédures de reconnaissance plus harmonisées pour tous les établissements français et mettre en place un dispositif national de test de niveau

PROPOSITIONS

D' ACTIONS

- Passer le relais au réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement supérieur) pour continuer les réflexions et mobiliser les EESR
- Rédiger une note à l'attention du MESRI soulignant la nécessité d'allouer des ressources plus importantes à la question des réfugiés
- Mener un lobbying auprès de la Commission européenne pour débloquer des financements supplémentaires
- Développer une stratégie de communication intégrée en concertation avec la Commission européenne et l'European University Association (EUA)
- Restructurer et actualiser la page du site internet de Campus France sur les initiatives à destination des réfugiés

ATELIER

THÉMATIQUE 2017

2

**Impacts des problèmes
sécuritaires sur l'attractivité
au sein des EESR : évaluation
et argumentaire**



Président : Patrick Lévy, Président de la COMUE Université Grenoble Alpes

Vice-Président : Pierre Van de Weghe, Vice-Président des relations internationales de l'Université Rennes 1 et coordinateur du réseau des VPRI

Référents Campus France :
Jean-Pascal Matéo, Chargé de mission appui aux Espaces Campus France et Didier Rayon, Responsable des études

PROGRAMME DE TRAVAIL 2017

7 février 2017 : Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum

5 avril 2017 : Journée des commissions et ateliers du Forum

5 octobre 2017 : Comité de pilotage des commissions et ateliers du Forum

4 juillet 2017 : « Atelier des étudiants et chercheurs réfugiés en Europe » lors des Rencontres de la recherche et de l'innovation

OBJECTIFS

INVITÉS

Joris Benelle, Directeur général des services de l'Université Grenoble Alpes

Patrick De Bouter, Directeur général du Collège International de Cannes

Brigitte Lepez, Présidente de l'ADCUEFE

Frédéric Marie, Responsable de la Protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST)

Pascal Richez, Directeur de l'école Alpha B

Sylvie Sohier, Vice-Présidente Pédagogie de l'ADCUEFE

Marie-Dominique Troyon, Responsable adjointe de la Protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST)

- Mesurer l'impact des problèmes sécuritaires sur l'attractivité de l'enseignement supérieur français auprès des étudiants et chercheurs internationaux
- Présenter et échanger des bonnes pratiques pour gérer les problèmes sécuritaires et communiquer en temps de crise
- Etudier les actions à entreprendre pour sensibiliser les pouvoirs publics sur les problématiques liées à l'attractivité des EESR

Les travaux de cet atelier ont porté sur le témoignage d'un panel de représentants d'établissements d'enseignement supérieur concernant l'impact des problèmes sécuritaires et des actions mises en place pour gérer et prévenir les crises, ainsi que d'une présentation de la protection du potentiel scientifique et technique de la nation.



Témoignage de l'Université Grenoble Alpes (UGA)

L'Université de Grenoble Alpes est un Campus ouvert, une ville dans la ville qui compte 45 000 étudiants. L'Université a été confrontée à des crises de type sanitaires. De ces expériences, il en ressort que si la gestion de crise se fait sans difficulté, la gestion-post crise peut en revanche poser problème. C'est pourquoi l'action de l'université doit s'inscrire dans le temps long.

L'Université a mis en place les dispositifs suivants :

- Une astreinte décisionnelle, avec des contacts et des procédures bien définis, pour permettre à l'établissement d'être réactif en cas d'urgence
- Des formations aux premiers secours, au risque et à la déradicalisation sont proposées aux personnels, aux enseignants et aux chercheurs, afin de les sensibiliser et de faciliter la remontée d'information
- L'Université a également renforcé ses relations avec la préfecture, les forces de l'ordre et les autres institutions compétentes



Témoignage de l'école Alpha-B

Située à Nice, l'École Alpha-B est un centre de FLE privé qui accueille dans ses locaux de 80 à 150 personnes.

Lors des attentats de Nice le 14 juillet 2016, l'établissement a réagi de manière autonome puisqu'il n'a reçu aucune consigne de sécurité, ni pour la relation avec ses clients, ni pour la sécurisation des locaux. Une petite équipe administrative a été mobilisée très rapidement pour s'assurer de la sécurité des étudiants et communiquer sur les réseaux sociaux et auprès des agences de voyage.

Le récent attentat a eu un impact économique sur les centres de FLE privés. Aujourd'hui encore, certains centres de FLE niçois connaissent une baisse des inscriptions d'environ 30 %. Un important travail de sensibilisation reste à faire, tout comme un effort pour mettre en place des actions coordonnées et pour renforcer les relations avec des institutions comme la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.



Témoignage de l'ADCUEFE

L'enquête menée auprès des Centres de FLE universitaires montre que les récents attentats ont eu un impact temporaire sur les stages d'été, mais on n'observe pas de forte baisse durable des effectifs. De plus, l'impact s'avère faible pour les centres de FLE à fort effectif des grandes villes. Si l'on constate que certains pays envoient moins de candidats (États-Unis, Corée du Sud, etc.), il est difficile de déterminer à ce stade les nationalités les plus en baisse et les raisons de cette baisse (problèmes économiques internes, autres facteurs liés à la situation en France, etc.). Quelques mesures ont



pu être mises en place comme des contrôles à l'entrée ou la présence de vigiles, notamment lors d'événements culturels. Il reste à mettre en place des actions de sensibilisation et formation des personnels pour favoriser les comportements adéquats à adopter.

OBSERVATIONS

L'impact des problèmes sécuritaires diffère selon le type d'établissement d'enseignement supérieur. Par ailleurs, des enquêtes préliminaires Campus France montrent qu'il n'y a pas d'impact significatif sur l'attractivité en lien avec les problèmes sécuritaires qu'a connu la France.

Cependant, la prise de conscience du risque au sein des établissements est partagée par tous. Il en découle une demande forte d'information, de documentation et de formation et donc d'un rapprochement avec le MESRI sur ces questions sensibles. Il reste à créer une feuille de route interne à destination des établissements, sur la gestion et la prévention de crise. Par ailleurs, l'échange de bonnes pratiques entre établissements d'enseignement supérieur doit être facilité.



Atelier sur la Protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST)

Cet atelier a permis de faire connaître aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et aux postes diplomatiques la politique française mise en place dans le cadre de la PPST, menée par les services du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS). Ces services s'appuient localement sur les Fonctionnaires de sécurité défense (FSD) présents dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

RECOMMANDATIONS

- Mise en place d'une note pour mesurer réellement l'impact des problèmes sécuritaires sur l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur
- Création d'un guide sur la gestion et la prévention des crises à destination des établissements d'enseignement supérieur
- Développement d'un outil pour favoriser le dialogue et l'échange de bonnes pratiques sur les questions sécuritaires entre les établissements d'enseignement supérieur

ADHÉSIONS
2017



LISTE

des 26 nouveaux établissements
membres du Forum Campus France
au 15 décembre 2017

- ◆ Centre international de langue française d'Annecy
- ◆ ComUE d'Aquitaine
- ◆ ComUE Université Bretagne Loire
- ◆ ComUE de Normandie
- ◆ École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
- ◆ École navale
- ◆ EFS - Établissement français du sang
- ◆ EIVP - École des ingénieurs de la Ville de Paris
- ◆ ENIT - École nationale d'ingénieurs de Tarbes
- ◆ ENSAS - École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg
- ◆ ETPA - Ecoles créatives
- ◆ Groupe ICAM
- ◆ IFREMER
- ◆ INRA
- ◆ INSA Centre Val De Loire
- ◆ Institut catholique d'études supérieures
- ◆ Institut de conciergerie internationale
- ◆ Instituto Marangoni
- ◆ Institut Mines-Télécom Atlantique
- ◆ Institut Mines-Télécom Lille Douai
- ◆ IOB - Institut d'Ostéopathie de Bordeaux
- ◆ ISEN - Maison du Numérique et de l'innovation
- ◆ La Manufacture
- ◆ MAI - Music Academy International
- ◆ Supdemod
- ◆ SUP biotech



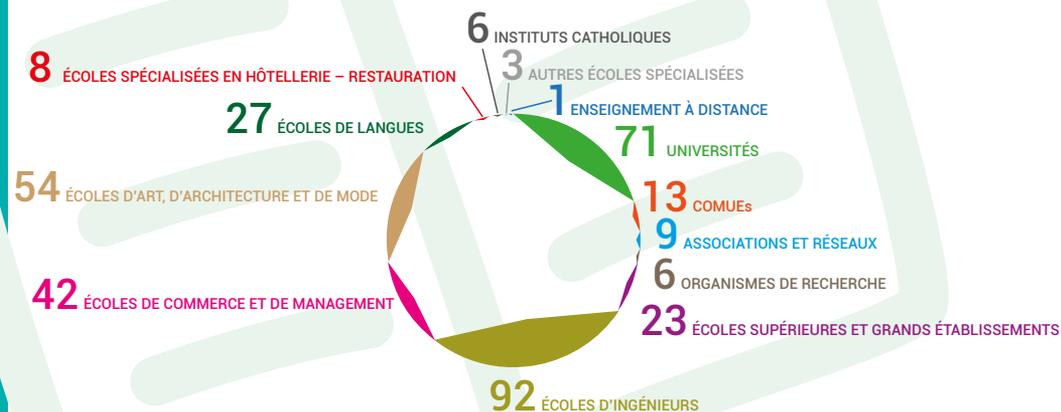
TYOLOGIE DES

26 nouveaux établissements membres du Forum 2017



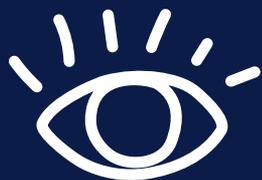
TYOLOGIE DES

355 membres du Forum 2017





PERSPECTIVES
2018



ORGANISATION

Lors de sa dernière réunion, le Bureau du Forum a acté, pour 2018, le maintien d'une journée des commissions en mars, du Forum campus France en juillet et d'une Assemblée générale en décembre.



4 commissions thématiques pour le Forum 2018

COMMISSION 1 : Recherche et formation doctorale, avec un focus sur la santé

COMMISSION 2 : Campus délocalisés et *off-shore* - Formation continue à l'international

COMMISSION 3 : Un programme Pré-Doctorat ou L0 comme levier d'attractivité

COMMISSION 4 : L'Afrique au cœur de la stratégie française : quelles stratégies ?

ANIMATION DES COMMISSIONS

Chaque commission sera animée par :

- ◆ 1 Président(e) de commission (issu des 3 Conférences ou d'un organisme de recherche ou expert du domaine)
- ◆ 2 Vice-Président(e) (s) de commission (issu des 3 Conférences ou d'un organisme de recherche ou expert du domaine)
- ◆ 1 membre du comité de pilotage
- ◆ 1 référent Campus France qui coordonne la commission en lien avec sa présidence (force de proposition dans le choix des intervenants, assure le suivi et le secrétariat de la commission)



Liste des établissements membres du Forum Campus France au 15 décembre 2017

UNIVERSITÉS

71

- Aix-Marseille Université
- Le Mans Université
- Université de Picardie Jules Verne – Amiens
- Université d'Angers
- Université des Antilles – Pointe-à-Pitre
- Université d'Artois – Arras
- Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse
- Université de Technologie de Belfort – Montbéliard
- Université de Franche-Comté – Besançon
- Université de Bordeaux
- Université Bordeaux Montaigne
- Université de Bretagne Occidentale – Brest
- Université de Caen Basse-Normandie
- Université de Cergy-Pontoise
- Université Savoie Mont Blanc – Chambéry
- Université de Technologie de Compiègne
- Université Clermont Auvergne
- Université de Corse Pascal Paoli – Corte
- Université de Bourgogne – Dijon
- Université du Littoral-Côte d'Opale – Dunkerque
- Université d'Évry Val d'Essonne
- Université Grenoble Alpes
- Université du Havre
- Université de La Réunion – Saint-Denis
- Université de La Rochelle
- Université des Sciences et Technologies – Lille 1
- Université de Lille 2 – Droit et Santé
- Université Charles-de-Gaulle – Lille 3
- Université de Limoges
- Université de Bretagne Sud – Lorient
- Université de Lorraine
- Université Claude Bernard – Lyon 1
- Université Lumière – Lyon 2
- Université Jean Moulin – Lyon 3
- Université Paris Est – Marne-La-Vallée
- Université de Montpellier
- Université Paul Valéry – Montpellier 3
- Université de Haute-Alsace – Mulhouse
- Université de Nantes

- Université de Nice Sophia-Antipolis
- Université de Nîmes
- Université d'Orléans
- Université Panthéon Sorbonne (Paris 1)
- Université Panthéon-Assas (Paris 2)
- Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3)
- Université de Paris-Sorbonne (Paris 4)
- Université Paris Descartes (Paris 5)
- Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)
- Université Paris Diderot (Paris 7)
- Université Vincennes Saint-Denis (Paris 8)
- Université Paris Dauphine
- Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10)
- Université de Paris-Sud (Paris 11)
- Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (Paris 12)
- Université Paris 13 Nord – Villetaneuse
- Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Université de Perpignan
- Université de Poitiers
- Université de Reims Champagne-Ardenne
- Université de Rennes 1
- Université de Haute-Bretagne – Rennes 2
- Université de Rouen
- Université Jean Monnet – Saint-Étienne
- Université de Strasbourg
- Université du Sud Toulon-Var
- Université Toulouse 1 Capitole
- Université Paul Sabatier – Toulouse 3
- Université François Rabelais – Tours
- Université de Technologie de Troyes
- Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

COMUES

13

- ComUE d'Aquitaine
- ComUE Bretagne Loire
- Languedoc Roussillon Universités
- Normandie Université
- Université Côte d'Azur
- Université Grenoble Alpes
- Université Lille Nord de France
- Université de Lyon
- Université Paris-Est
- Université Paris-Saclay
- Université de Recherche Paris Sciences et Lettres
- Université Sorbonne Paris Cité
- Université fédérale de Toulouse-Midi-Pyrénées

ASSOCIATIONS ET RÉSEAUX

9

- ADCUEFE – Association des Directeurs de Centres Universitaires d'Études Françaises pour Étrangers – Perpignan
- ADEP – Réseau Polytech – Nantes
- ANdÉA – Association Nationale des Écoles supérieures d'Art – Paris
- Association SESAME Banque d'épreuves – Bordeaux
- Fédération Gay Lussac (20 écoles de chimie) – Paris
- IAVFF – Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France – Paris
- Réseau IAE – Paris
- Réseau « n+i » – Paris
- Université franco-allemande (UFA) – Sarrebruck

ORGANISMES DE RECHERCHE

6

- CNRS
- IFREMER
- INRA
- INRIA
- Institut Pasteur
- IRD

355

ÉTABLISSEMENTS

ÉCOLES SUPÉRIEURES

ET GRANDS ÉTABLISSEMENTS

23

- BNF – Bibliothèque Nationale de France
- CFJ International – Centre de Formation des Journalistes – Paris
- CIEP – Centre International d'Études Pédagogiques – Sèvres
- CNAM – Conservatoire National des Arts & Métiers – Paris
- CUFR – Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion – Albi
- CUFR – Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte
- École Nationale des Chartes – Paris
- EFS – Etablissement français du sang
- EHESP – École des Hautes Études en Santé Publique – Rennes
- EHESS – École des Hautes Études en Sciences Sociales – Paris
- ENS Paris-Saclay – École Normale Supérieure de Paris-Saclay
- ENS Lyon – École Normale Supérieure de Lyon
- ENS Rennes – École Normale Supérieure de Rennes
- ENS Ulm – École Normale Supérieure de Paris
- EPHE – École Pratique des Hautes Études – Paris
- IAMM – Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
- IEP – Institut d'Études Politiques de Rennes
- IEP – Institut d'Études Politiques de Toulouse
- INALCO – Institut National des Langues et Civilisations Orientales – Paris
- Museum National d'Histoire Naturelle – Paris
- Sciences Po Bordeaux
- Sciences Po Lille
- Sciences Po – Fondation Nationale des Sciences Politiques de Paris

ÉCOLES DE COMMERCE

ET DE MANAGEMENT

42

- Association Passerelle
- Audencia Nantes
- Brest Business School
- EBS – École Européenne de Gestion – Paris
- EDC Paris – École des Dirigeants & Créateurs d'entreprise
- EDHEC Business School – Lille – Nice – Paris
- EM Lyon Business School
- EM Normandie – École de Management
- EMBA – École de Management Bretagne Atlantique – Quimper

- EMLV – École de Management Léonard de Vinci – Paris
- ESCE – École Supérieure du Commerce Extérieur – Lyon – Paris
- ESC Rennes School of Business
- ESCP Europe – Paris
- ESSCA – École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers
- ESSEC Business School – Cergy-Pontoise
- Grenoble École de Management
- Groupe HEC – Jouy-en-Josas
- Groupe ESA3 – Paris
- Groupe École Supérieure de Commerce de Dijon – Bourgogne
- Groupe École Supérieure de Commerce de Pau
- Groupe École Supérieure de Commerce de Troyes
- Groupe Sup de Co La Rochelle
- Groupe Sup de Co Montpellier Business School
- HEIP – École des Hautes Études Internationales – Paris
- ICD – Institut International du Commerce et du Développement – Paris
- ICN Business School – Nancy – Metz
- IDRAC – Institut de Recherche & d'Action Commerciale – Lyon
- IESEG – School of management – Lille
- INSEEC – Institut des Hautes Études Économiques et Commerciales – Paris
- INSEEC – Chambéry
- IPAC (Apprendre & Entreprendre) – Annecy
- IPAG Business School – Paris – Nice
- ISC – Paris School of Management
- ISG – Institut Supérieur de Gestion – Paris
- ISIT – Institut de management et de communication interculturels – Paris
- ISTEK – École supérieure de commerce et de marketing – Paris
- KEDGE Business School – Bordeaux – Marseille – Toulon
- Néoma – Reims – Rouen
- Novancia – Paris
- PSB – Paris School of Business
- SKEMA Business School – Lille – Paris – Sophia Antipolis
- Toulouse Business School

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

92

- Agrocampus Ouest – Rennes
- AgroParisTech – Paris
- CentraleSupélec – Paris
- CPE – École Supérieure de Chimie, Physique, Électronique – Lyon
- ECE – École d'ingénieurs – Paris
- ECAM Lyon – École catholique d'Arts et Métiers
- École Centrale de Lille
- École Centrale de Lyon
- École Centrale de Marseille
- École Centrale de Nantes
- École des Ponts ParisTech – Paris
- École d'ingénieurs de Purpan
- École Polytechnique – Paris
- EIGSI – École d'ingénieurs en Génie des Systèmes industriels – La Rochelle
- EISTI – École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information – Cergy
- EIVP – École des ingénieurs de la ville de Paris
- EME – École des métiers de l'environnement – Rennes
- EM École des Mines d'Alès – Nîmes – Pau
- EMSE – École Nationale Supérieure des Mines – Saint-Étienne
- ENAC – École Nationale de l'Aviation Civile – Toulouse
- École NAVALE
- ENGEES – École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg
- ENIB – École Nationale d'Ingénieurs de Brest
- ENIT – École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes
- ENIM – École Nationale d'Ingénieurs de Metz
- ENISE – École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne
- ENSAI – École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information – Rennes
- ENSAIT – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles – Roubaix
- ENSAM – École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers – ParisTech
- ENSCI – École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle – Limoges
- ENSCM – École Nationale Supérieure de Chimie – Montpellier
- ENSEA – École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications – Cergy
- ENSG – École Nationale des Sciences Géographiques – Marne-la-Vallée



Liste des établissements membres du Forum Campus France au 15 décembre 2017

- ENSG – École Nationale Supérieure de Géologie – Nancy
- ENSMM – École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques – Besançon
- ENSTA Bretagne – Brest
- ENSTA ParisTech – École Nationale Supérieure de Techniques Avancées – Paris
- ENSTIMAC – Écoles Nationales Supérieures des Techniques Industrielles et des Mines d'Albi-Carmaux
- EPF – École d'Ingénieurs – Sceaux
- EPITA – École pour l'Informatique et les Techniques Avancées – Le Kremlin-Bicêtre
- ECAM-EPMI – École d'Électricité de Production et Méthodes Industrielles – Cergy
- ESA – École Supérieure d'Agriculture d'Angers
- ESB – École Supérieure du Bois – Nantes
- ESCOM – École Supérieure de Chimie Organique et Minérale – Compiègne
- ESIEA – École Supérieure d'Informatique, Électronique, Automatique – Paris
- ESIEE – École Supérieure d'Ingénieurs en Électrotechnique et Électronique – Noisy-Le-Grand
- ESIGEEC – École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique – Saint-Étienne du Rouvray
- ESILV – École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci – Paris
- ESITC – École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction – Caen
- ESME-Sudria – École d'Ingénieurs de l'Innovation, des Sciences de l'Énergie et des Technologies Avancées – Ivry
- ESPCI – École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris
- ESTACA – École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile – Levallois-Perret
- ESTIA – École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – Bidart
- ESTP – École Spéciale des Travaux Publics – Paris
- EURECOM – Biot
- FESIC – réseau d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de management – Paris
- Groupe ICAM – Lille - Nantes - Toulouse - Vannes
- Groupe CESI – Centre des Études Supérieures Industrielles

- Groupe EFREI PARIS SUD
- Groupe ESEO – École Supérieure Électronique de l'Ouest Angers – Dijon – Paris – Shanghai
- Groupe ESAIP – École Supérieure Angevine en Informatique et Productique – Angers
- Groupe ISA – Institut Supérieur d'Agriculture de Lille
- HEI – Hautes Études d'Ingénieurs – Lille
- IZEN – Institut International de l'énergie nucléaire – Saclay/Gif-sur-Yvette
- IFP School – Rueil Malmaison
- ISEN – Maison du Numérique et de l'innovation – Brest
- ISIPCA – Paris
- Institut national d'études supérieures agronomiques – Montpellier
- 2iE – Institut international d'ingénierie de l'Eau et de l'Environnement – Ouagadougou
- 3iL – École d'ingénieurs, informatique, systèmes embarqués, réseaux – Limoges
- INP – Institut National Polytechnique de Bordeaux
- INP – Institut National Polytechnique de Grenoble
- INSA Centre-Val de Loire
- INP – Institut National Polytechnique de Toulouse
- INSA Centre-Val de Loire
- INSA Lyon – Institut National des Sciences Appliquées de Lyon
- INSA Rennes – Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
- INSA Rouen – Institut National des Sciences Appliquées de Rouen
- INSA Strasbourg – Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg
- INSA Toulouse – Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse
- Institut Mines-Télécom – Paris
- Institut Mines-Télécom Atlantique
- Institut Mines-Télécom Lille Douai
- IPSA – École d'ingénieurs de l'air et de l'espace
- ISAE – Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace – Toulouse
- ISARA Lyon – Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes
- ISBA – Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux publics – Marseille
- ISEP – Institut Supérieur d'Électronique de Paris
- ISTOM – École Supérieure d'Agro-développement International – Cergy
- ITECH – Institut Textile et Chimique de Lyon
- SIGMA – Clermont-Ferrand
- SUPbiotech – Paris
- Supméca – Institut Supérieur de Mécanique de Paris

ÉCOLES D'ART, D'ARCHITECTURE ET DE MODE

54

- Académie Charpentier – Paris
- AICP – Académie Internationale de Coupe de Paris
- ARIES – Paris
- Autograf – École des créateurs d'avenir – Paris
- CREAPOLE – Paris
- CLCF – Conservatoire Libre du Cinéma Français – Paris
- Cours Florent – Paris
- École Brassart – Tours
- École Camondo – Paris
- École Émile Cohl – Lyon
- École de Condé – Paris
- École Conte – Paris
- École de Design Nantes Atlantique
- École du Louvre – Paris
- L'École Multimédia – Paris
- ECV – École de Communication Visuelle – Paris
- EFET – Paris
- EICAR – École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation – Plaine Saint-Denis
- ENSAPL – École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
- ENSAS – École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg
- ENSAVT – École Nationale Supérieure d'Architecture de la Ville & des Territoires – Marne-la-Vallée
- ESA – École Spéciale d'Architecture – Paris
- ESÀ – École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais Dunkerque – Tourcoing
- ESAM Design – École Supérieure des Arts Modernes – Paris
- ESBA – École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes
- ESEC – École Supérieure d'Études Cinématographiques – Paris
- ESMOD – Paris
- ETPA – Écoles créatives – Toulouse – Lille
- Groupe EAC – École des Métiers de La Culture, de la Communication et du Luxe – Paris
- Groupe ESRA – École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle – Paris
- La Femis – École nationale supérieure des métiers de l'image et du son – Paris
- IBSM – Institut Bordelais de Styliste Modélisme – Paris
- IESA – Institut d'Études Supérieures des Arts – Paris
- IFM – Institut Français de la Mode – Paris

355

ÉTABLISSEMENTS

- INA – Institut National de l'Audiovisuel – Bry-sur-Marne
- Institut International de l'Image et du son – 3iS – Trappes-en-Yvelines
- INP – Institut National du Patrimoine – Paris
- Intuit.Lab – Paris
- ISART Digital – Paris
- Istituto Marangoni – Paris
- FORMAMOD – École Supérieure de la Mode et de la Lingerie – Paris
- La Manufacture – Aurillac
- LISAA – L'Institut Supérieure des Arts Appliqués – Paris
- MAI – Music Academy International – Nancy
- Mod'Art International – Paris
- Mod'Spé – Institut supérieur spécialisé de la mode – Paris
- Penninghen
- RUBIKA – Valenciennes
- SAE Institute – Paris
- Spéos – Paris Photographic Institute
- Strate École de design – Sèvres
- Supdemod – Lyon
- SUPCRÉA – Grenoble
- Visart – Paris School of Visual Art

ÉCOLES DE LANGUES

27

- Accent Français – Montpellier
- Accord – École de langues – Paris
- Alliance Française Bordeaux-Aquitaine
- Alliance Française Lyon
- Alliance Française Marseille-Provence
- Alliance Française Nice
- Alliance Française Paris Île-de-France
- Alliance Française Rouen
- Alliance Française Strasbourg
- Alpha B – Institut linguistique – Nice
- Azurlingua – Nice
- CAREL – Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues – Royan
- CAVILAM Alliance Française – Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias – Vichy

ÉCOLES SPÉCIALISÉES EN HÔTELLERIE

RESTAURATION

8

- ICI – Institut de conciergerie international – Paris
- Le Cordon Bleu – Paris
- École Ferrières – Paris
- École Lenôtre – Paris
- FERRANDI – École Française de Gastronomie – Paris
- INBP – Institut National de la Boulangerie Pâtisserie – Rouen
- Institut Paul Bocuse – Lyon
- Vatel – École International du Management, de l'Hôtellerie et du Tourisme – Bordeaux – Lyon – Nîmes – Paris

INSTITUTS CATHOLIQUES

6

- Facultés libres de l'Ouest – Angers
- ICES – Institut catholique d'études supérieures – La Roche-sur-Yon
- Institut Catholique de Lille
- Institut Catholique de Lyon
- Institut Catholique de Paris
- Institut Catholique de Toulouse

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

1

- CNED – Centre National d'Enseignement à Distance – Poitiers

AUTRES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

3

- EPITECH – Ecole de l'innovation et de l'expertise informatique – Paris
- IOB – Institut d'Ostéopathie de Bordeaux
- ISRP – Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice – Paris

CAMPUS FRANCE

28, rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris